

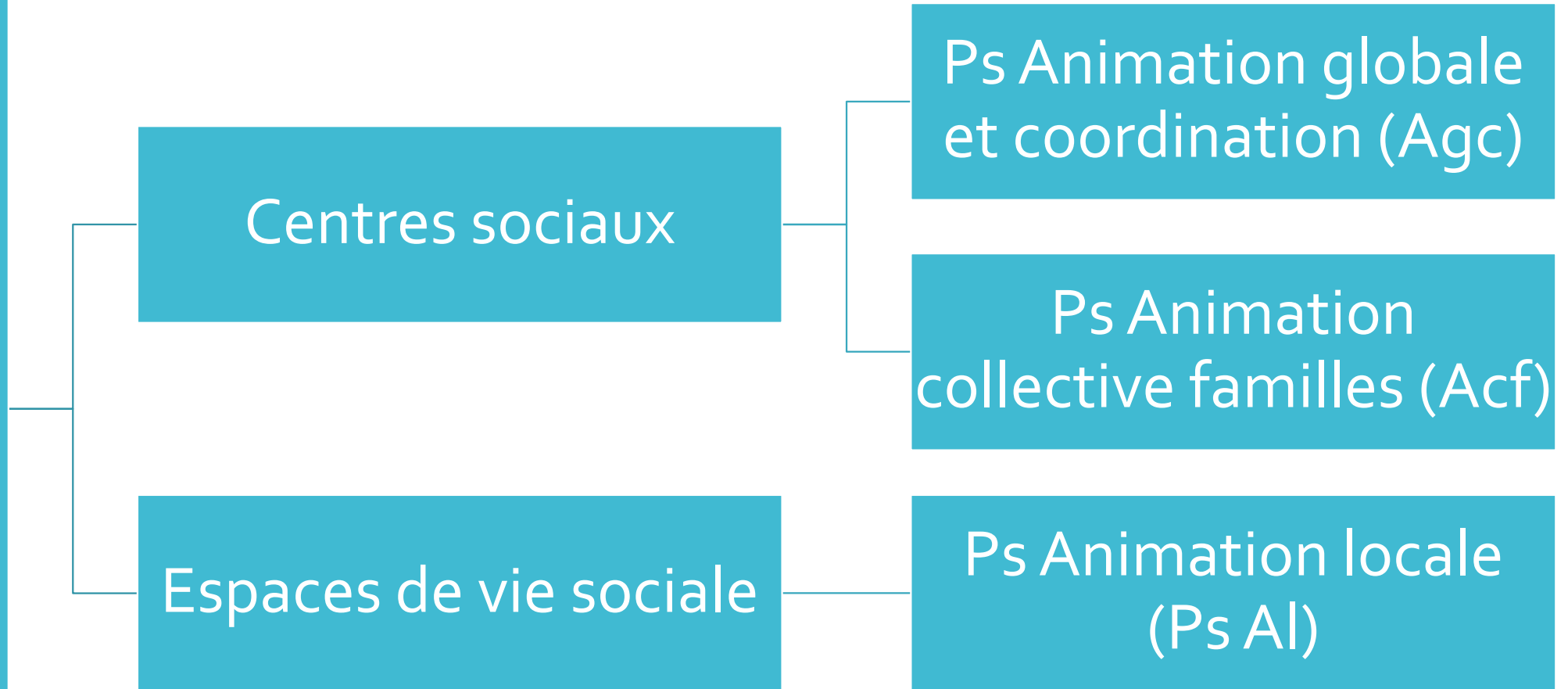
# Le développement d'un équipement Animation de la Vie Sociale, une réponse dynamique aux besoins et attentes des habitants d'un territoire



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caf  
de la Drôme

# Animation de la vie sociale



# Des équipements de proximité, reposant sur une dynamique de mobilisation des habitants & offrant une réponse aux besoins des familles et du territoire

## 3 missions générales :

- Inclusion sociale et socialisation des personnes
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité



## Le public :

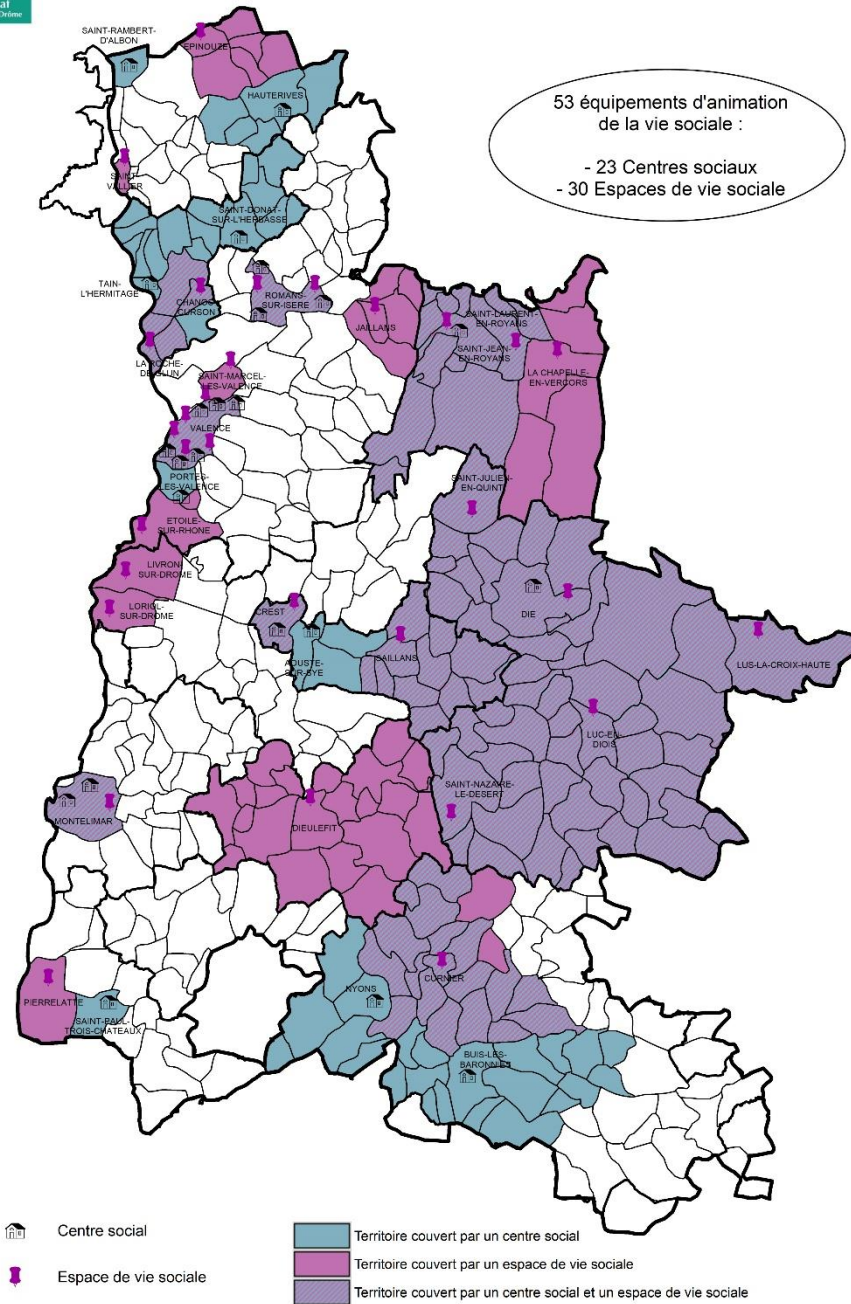
- Intergénérationnel, à minima les enfants, les jeunes et les familles,
- Mixité des publics
- **Pour les centres sociaux** : une attention portée aux publics fragilisés

# Répartition des structures Animation de la Vie Sociale en Drôme

au 01/01/2021



Centres sociaux et espaces de vie sociale au 1er janvier 2022





Elles **organisent** le centre de loisirs, l'accueil d'une permanence d'écrivain public, une activité sociale ou culturelle...

Elles **confortent** la promotion de valeurs comme la solidarité, le respect, la dignité humaine ou la démocratie et de principes tels que la mixité, la laïcité, la participation.



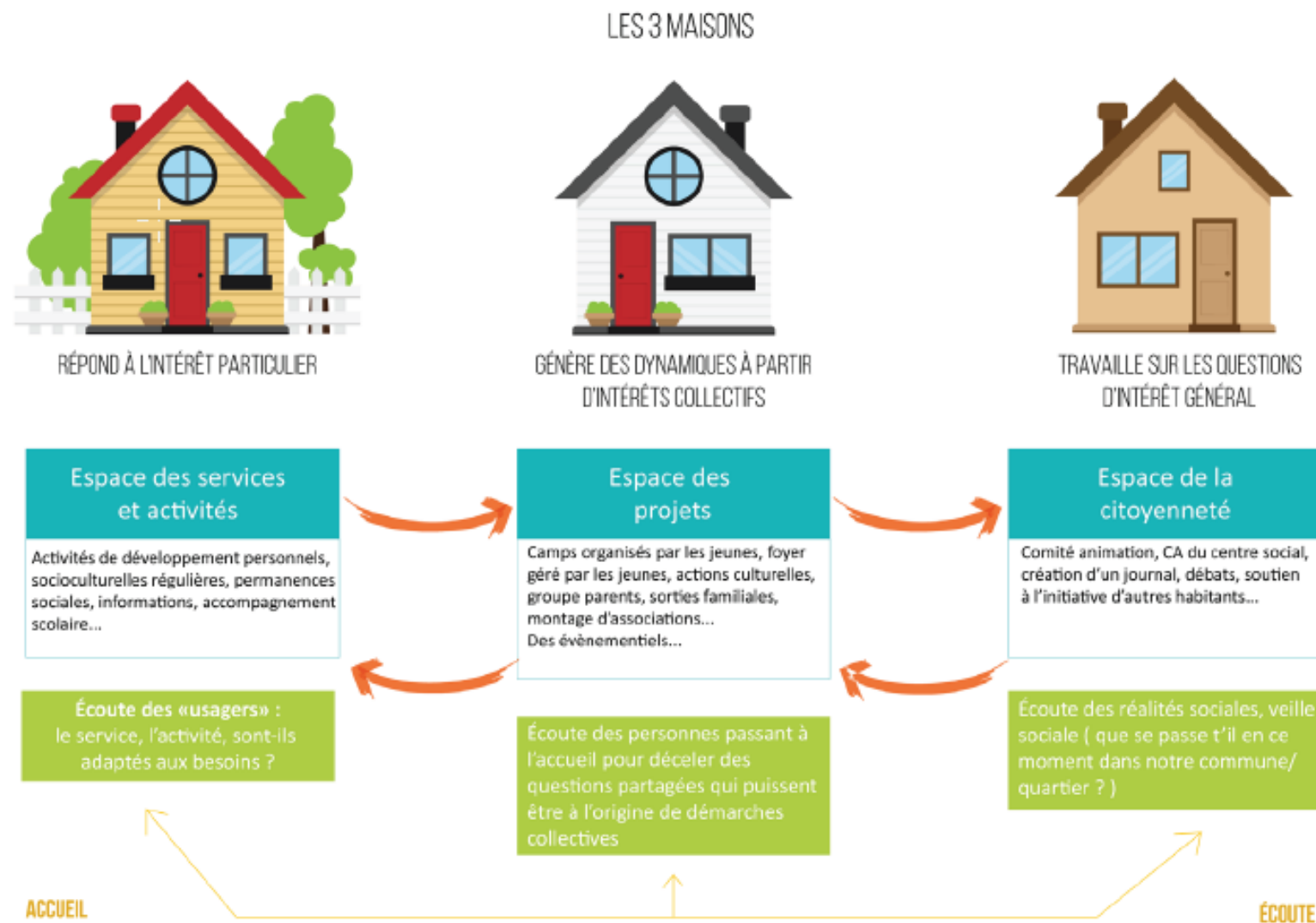
Elles **animent** une fête de quartier, un lieu d'accueil parents-enfants, un accueil de jeunes, un festival, des ateliers de français...

Elles **accompagnent** des collectifs d'habitants, des projets locaux pour améliorer la vie de la cité.

Elles **impulsent** des débats, des rencontres entre élus et habitants, des rencontres de professionnels...

# Les 5 fonctions des structures animations de la vie sociale

Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale agissent en proximité des populations dans un objectif de mixité et de cohésion sociale. Ils portent une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et se mobilisent sur l'ensemble des questions concernant la vie des habitants d'un quartier ou d'un territoire. Par leur nature et leur activité, ils intègrent trois dimensions complémentaires qui visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux, à partir d'un projet social agréé par la Caf





# Pourquoi une structure d'animation de la vie sociale ?

- Avec un véhicule adapté, allant **à la rencontre des habitants sur des lieux de vie identifiés** (marché, place, sortie des école...)



- Par l'utilisation de différents **locaux sur le territoire mis à disposition** par les collectivités (salle des fêtes, salle de sport...)

# Les modalités d'intervention en itinérance, particulièrement adaptées aux zones rurales



# Centres sociaux et Espaces de Vie Sociale, des équipements reposant sur des bases similaires

- **Projet social, la clé de voûte de la structure:**
  - Evaluation,
  - Diagnostic,
  - Problématisation,
  - Axes d'intervention prioritaires,
  - Plan d'actions,
  - Mise en œuvre et moyens.
- **Démarche participative, un incontournable :**
  - Dans toutes les étapes du projet,
  - Sous différentes formes, afin de proposer à chacun de s'impliquer selon ses envies, compétences, moyens...
  - Modes de gestion associatif ou relevant d'une collectivité dès lors que les démarches participatives sont bien réelles,
  - Tendre vers des instances formalisées telles que Comités d'habitants, d'usagers, de familles, Commissions spécifiques...

# Centres sociaux et espaces de vie sociale,

5 critères d'agrément principaux identiques

Le respect d'une **démarche participative** dans l'élaboration du projet d'animation locale (habitants, usagers, professionnels, partenaires),

L'accessibilité et l'effectivité de la **fonction accueil** dans le projet de la structure,

L'existence d'un **projet transversal**, donnant du sens à des actions intergénérationnelles, favorisant la mixité des publics et la participation des familles,

La **cohérence** entre le plan d'actions et les axes prioritaires et objectifs,

La **faisabilité** du projet social et la **capacité technique, financière et budgétaire** de la structure.

# Portrait des Structures d'animation de la vie sociale

en quelques chiffres clefs issus de l'Observatoire Senacs

## Données nationales

2 283

Centres sociaux agréés CAF

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

1 227

EVS agréés CAF

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne 2 ETP par structure

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne 47 par EVS

## Données régionales

327

centres sociaux

112

EVS

agréés par la Caf en 2018

73% des centres sociaux et 39% des EVS sont adhérents à la fédération des centres sociaux

27 336 bénévoles

13 295 salarié.es

248 000 000 €

mobilisés en Auvergne Rhône-Alpes

850 000 personnes accueillies

## Données départementales

20

centres sociaux

18

EVS



881 salariés au total



24 008 personnes concernées

### Salariés

#### Les centres sociaux



39 salariés en moyenne

et 17,8 ETP en moyenne

#### Les espaces de vie sociale



10,5 salariés en moyenne

et 2,2 ETP en moyenne

### Bénévolat



2 271 bénévoles

1 609 bénévoles d'activité réguliers ou occasionnels

662 bénévoles administrateurs

67 bénévoles par structure en moyenne

142 364 heures de bénévolat soit 63h par an et par bénévole en moyenne

12 structures sont situées en territoire prioritaire (ZRR et QPV)



# Vers la création d'un nouvel d'équipement, Questions incontournables

- Pourquoi créer un centre social ou un espace de vie sociale ?
- Y a-t-il des besoins non couverts sur le territoire ?
- Existe-t-il une structure AVS à proximité ?
- Quelle plus-value sur mon territoire ?
- Une dynamique des habitant-es est-elle déjà présente ?
- Le travail partenarial nécessite-t-il d'être soutenu et développé ?
- Un local est-il identifié et adapté ?
- La collectivité locale de référence est-elle partie prenante du projet ?



# Espaces de Vie Sociale : Spécificités

- ✓ Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité, ni reposer sur des actions dont aucune ne serait menée tout au long de l'année,
- ✓ La présence d'un salarié, à minima sur 1/2 Etp, ayant des compétences en animation « tout public » et des savoir-faire relationnels semble indispensable pour développer le projet, même lorsque l'implication de bénévoles est importante,
- ✓ L'implantation des espaces de vie sociale est favorisée dans les territoires totalement dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale, isolés d'un pôle d'activités.

# Répartition des sources de financement des Espaces de Vie Sociale

Moyenne issue de  
l'Observatoire Senacs

## DONNEES DÉPARTEMENTALES

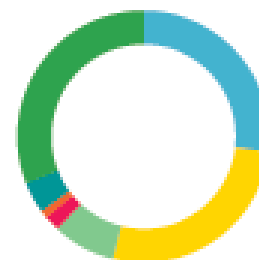
### ESPACES DE VIE SOCIALE

**1 371 075 €**  
budget cumulé

**114 256 €**  
budget moyen

### Financiers et produits

- 26,8% Caf
- 27,3% Collectivités locales
- 7,6% État
- 2,4% Conseil Départemental
- 0,1% Conseil Régional
- 4,5% Autres partenaires
- 31,4% Usagers



# Ressources humaines des Espaces de Vie Sociale

en quelques chiffres clefs issus de l'Observatoire Senacs

## DONNEES NATIONALES

### Des salariés

 **3 396** salariés permanents  
soit 2 ETP en moyenne par EVS

 **2 036** salariés CDD/intermittents  
soit en moyenne 2,3 salariés et 1,1 ETP en moyenne par EVS

 **511** services civiques

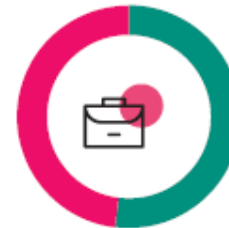
+ de **3 400** salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de **37 000** bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

## DONNEES RÉGIONALES

### ESPACES DE VIE SOCIALE

 **1,8 ETP** en moyenne pour un EVS



■ 52% Permanents  
■ 48% Autres contrats (CEE - CDD...)

## EN DRÔME

Il est demandé à minima 0,5 Etp de Coordinateur au sein de chaque EVS afin d'accompagner le développement du projet social en lien avec les bénévoles. Une qualification à minima Bpjeps est fortement recommandé !

### Les espaces de vie sociale

 **10,5** salariés en moyenne et **2,2** ETP en moyenne

**La PS « Espace de Vie Sociale »** est destinée à soutenir le développement de petites structures de voisinage dans des zones peu équipées.

Elle contribue au financement d'actions privilégiant une intervention locale destinée prioritairement aux familles et avec leur participation.

La PS «Espace de Vie Sociale », représente **60 % des dépenses** dans la limite d'un plafond fixé chaque année par la CNAF:

- Prix plafond 2021 : 38 887 €/an
- Montant maximum de la Ps : **23 332 €/an**

## Le financement spécifique des Espaces de Vie Sociale agrés par la Caf via la Prestation de Service



# Centres sociaux : Spécificités

## ✓ Direction du centre social :

- A minima 1 Directeur sur 1 ETP
- Diplôme du Directeur de niveau 2 (DESJEPS, CAFERUIS, DEDPAD, et niveau 1...CAFDES, DEIS)
- 1/2 ETP de Comptabilité/Gestion pouvant également être pris en compte dans le calcul de la PS

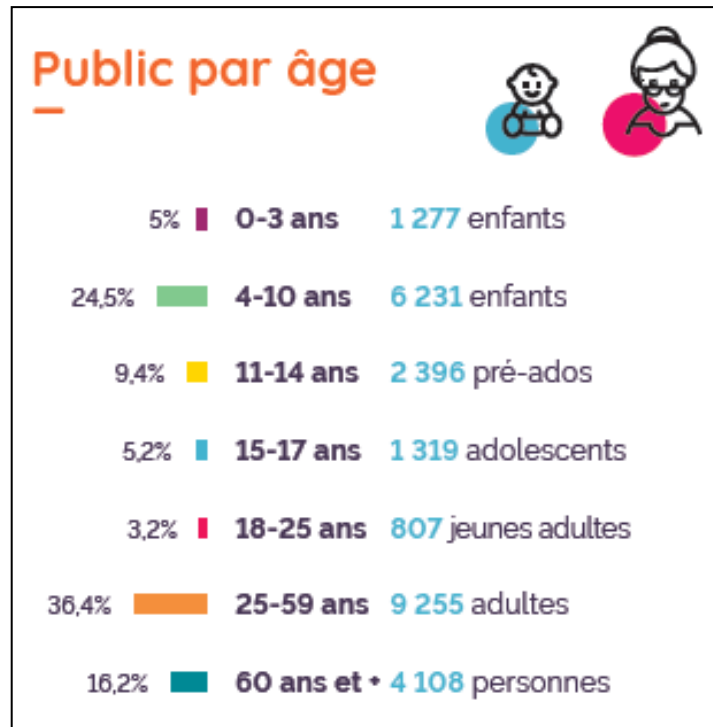
## ✓ Fonction accueil :

- Assurée à titre principal par une personne repérée (des habitants et partenaires), au moins 1/2 ETP (identifié clairement à l'organigramme)
- Lieu identifié, repéré
- Cohérence des plages horaires d'accueil avec les besoins des habitants et des projets

## ✓ Projet "Familles" intégré au projet social :

- Projet spécifique autour des problématiques familiales
- Formation du Référent "Familles" de niveau 3 ( DECESF, DEJEPS, DEASS, DEES)
- Entre 1/2 et 1 ETP, ne pouvant être partagé entre 2 Référents

## DONNÉES DÉPARTEMENTALES



### Répartition par mode de gestion des centres sociaux



- 62% Associations loi 1901
- 38% Collectivités locales
- 0% Caf (gestion directe)
- 0% Co-gestion
- 0% Autre (dont délégation de gestion)

# Portrait des Centres Sociaux

en quelques chiffres clefs issus de l'Observatoire Senacs

## CENTRES SOCIAUX



**18 ETP**  
en moyenne pour  
un centre social

### Répartition des contrats de travail



■ 55% CDI  
■ 32% CDD  
■ 13% Emplois aidés



**13 295 personnes**  
ont travaillé dans les centres  
sociaux et EVS d'Auvergne  
Rhône-Alpes.



**27 336 bénévoles**  
s'investissent dans les EVS  
et centres sociaux en 2018



**bénévoles** apportent leur  
aide volontaire pour faire  
vivre les activités



**+ de 1 050 133 h**  
de bénévolat par an



**Les centres sociaux sont aussi des artisans de l'éducation populaire.**  
Se former, tout au long de sa vie : les centres sociaux et EVS permettent  
aussi cela. Accès à des formations variées, qualifiantes ou non,  
en fonction des besoins et des envies de chacun.

**1 282** bénévoles des  
centres sociaux ont suivi  
une formation en 2018.

**3 945** associations locales  
ont été accueillies par les centres  
sociaux.

**13 associations locales** sont accueillies et accompagnées  
par chaque centre social (en moyenne).

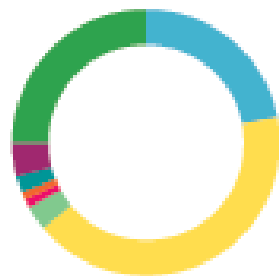
*Prêt de salles, de matériel, de personnel, pour des ressources  
sur le projet, sur des actions ou pour mettre en œuvre  
en collaboration, une action, un événement...*

# Richesse humaine au sein des Centres Sociaux

en quelques chiffres clefs issus de l'Observatoire Senacs 2020 Auvergne Rhône-Alpes

### Financeurs et produits

- 22,7% Caf
- 41,7% Collectivités locales
- 2,9% État
- 1,2% Conseil Départemental
- 0,2% Conseil Régional
- 1,6% Autres partenaires
- 4,0% Autres produits
- 25,8% Usagers



### Finances

—

#### CENTRES SOCIAUX

**12 786 976 €**  
budget cumulé

**672 999 €**  
budget moyen

# Des moyens financiers au service des projets des Centres Sociaux

en quelques chiffres clefs issus de l'Observatoire Senacs 2020 Drôme



La PS «**Animation Globale & Coordination**», représente **40 % des dépenses éligibles** dans la limite d'un plafond fixé chaque année par la CNAF:

- Prix plafond 2021 : 174 348 €/an
- Montant maximum de la Ps : **69 739€/an**

La PS «**Animation Collective Familles**», représente **60 % des dépenses éligibles** dans la limite d'un plafond fixé chaque année par la CNAF:

- Prix plafond 2021 : 38 887 €/an
- Montant maximum de la Ps : **23 332 €/an**

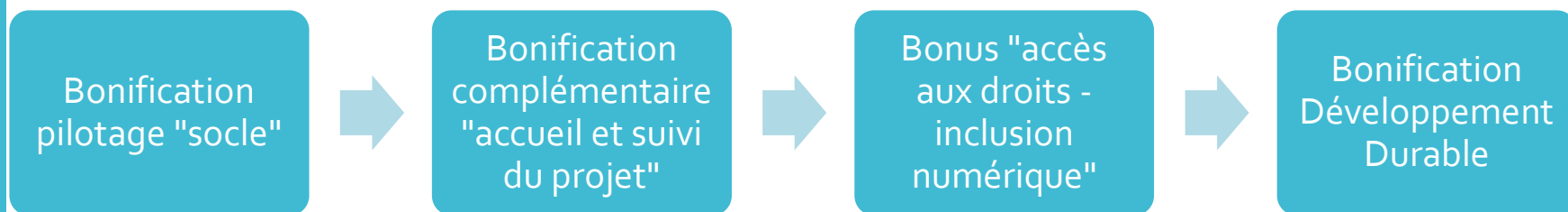
## Le financement spécifique des Centres Sociaux agréés par la Caf via les Prestations de Service

# Des financements complémentaires en fonction de chaque structure et du projet social agréé

Selon les services, actions ou projets développés dans le cadre du projet social agréé, des financements complémentaires peuvent être mobilisés :

- **Prestations de service** : Alsh, Eaje, Clas, Laep...
- **Aides spécifiques** dans le cadre du Règlement Intérieur d'Action Sociale : Parentalité Reaap
- **Appels à projet** : Partager consommer autrement, aller vers, appel à projet jeune

# Les bonifications Complémentaires aux prestations de service



# Les bonifications

# Complémentaires aux prestations de service

## Centres sociaux

### Bonification socle Pilotage : 5 000 euros

- Un agrément plein et entier sur 4 ans sans restriction aucune
- Un projet Animation collective familles validé
- Un pilotage assuré par des professionnels qualifiés et formés
- Le respect des échéances administratives Caf et Senacs
- Une prise en compte des habitants favorisant une réelle implication par l'existence d'instances de participation

### Bonification complémentaire "accueil et suivi du projet" : 2 000 euros

- Un projet d'accueil formalisé, avec respect des fondamentaux de l'accueil et des exigences en matière d'amplitude d'ouverture et de temps de travail
- L'organisation d'un Comité de pilotage annuel ou d'une instance partenariale de suivi du projet social

## Espace de vie sociale

### Bonification socle Pilotage : 1 500 euros

- Un agrément plein et entier sur 4 ans sans restriction aucune
- La présence d'un porteur de projet garantissant la qualité et la pérennité du projet
- Le respect des échéances administratives Caf et Senacs
- Une réelle dynamique de participation des habitants

### Bonification complémentaire "accueil et suivi du projet" : 500 euros

- La formalisation de la prise en compte de l'accueil dans le fonctionnement de la structure
- L'organisation d'un Comité de pilotage annuel ou d'une instance partenariale de suivi du projet social

# Les bonifications

## Complémentaires aux prestations de service

Bonification complémentaire « bonus médiation numérique-inclusion numérique-accès aux droits » : 3 000 euros

- Un positionnement et une reconnaissance de la structure sur le champ de l'accès aux droits et inclusion numérique (labellisation Point numérique Caf , professionnels positionnés sur ce champ : écrivains publics , travailleur social..).
- Le champ de l'accès aux droits et inclusion numérique intégré dans le projet social.
- Un accompagnement de tous les publics aux nouvelles formes d'accueil favorisant l'accès aux droits et l'inclusion numérique : actions collectives, échanges de services et de savoirs

# Les bonifications

## Complémentaires aux prestations de service

Bonification complémentaire « Développement Durable: 3 000 euros pendant 3 ans

Une dimension interne :

- Renforcement des pratiques des professionnels :
- Formalisation des démarches
- Inscription de la démarche dans le règlement intérieur
- Matériels et moyens mis à disposition au service des équipes

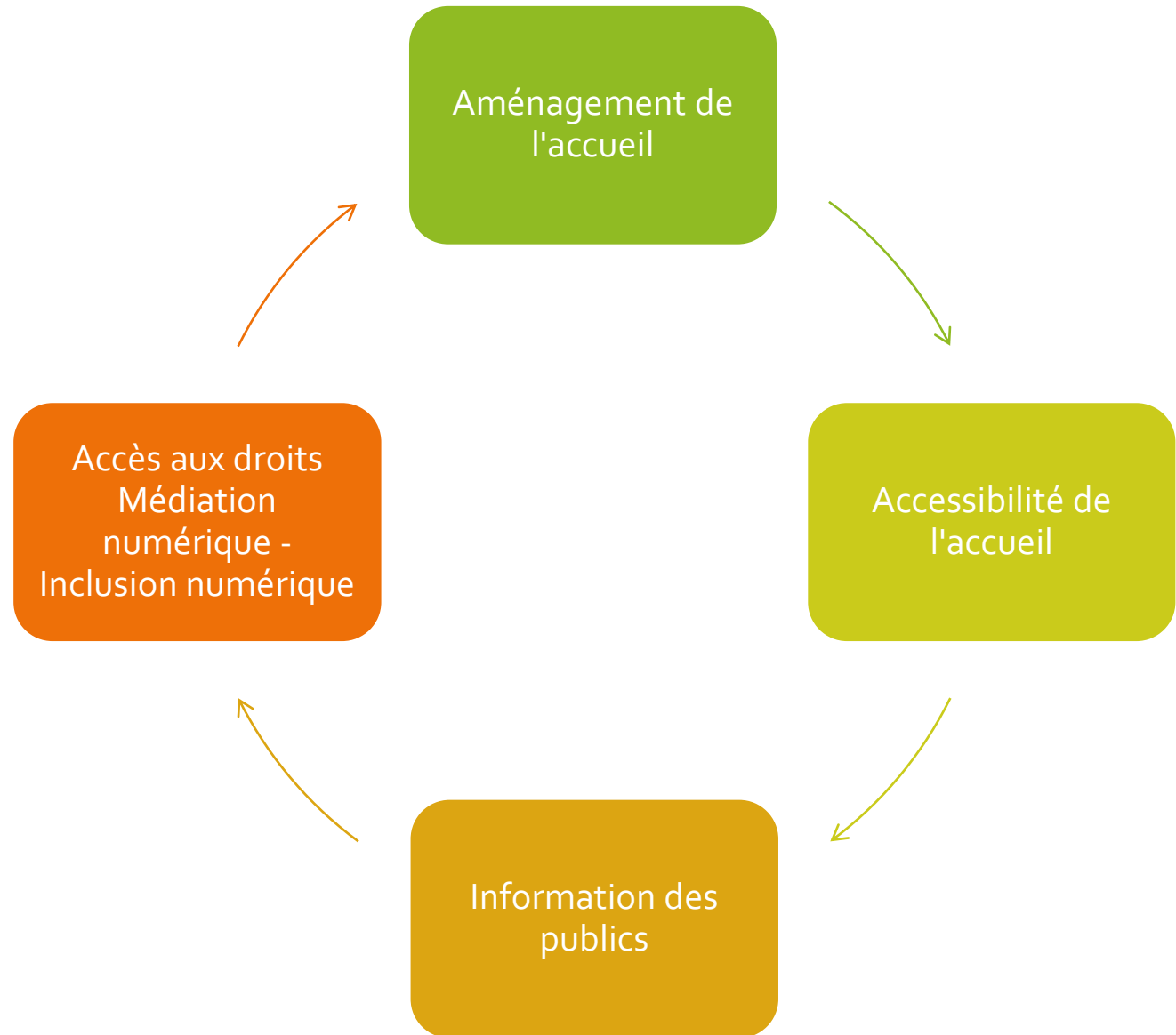
Une dimension externe :

- Projets et actions auprès des habitants du territoire
- Inscription d'actions dans l'appel à projets Partager consommer autrement

Une dimension transversale :

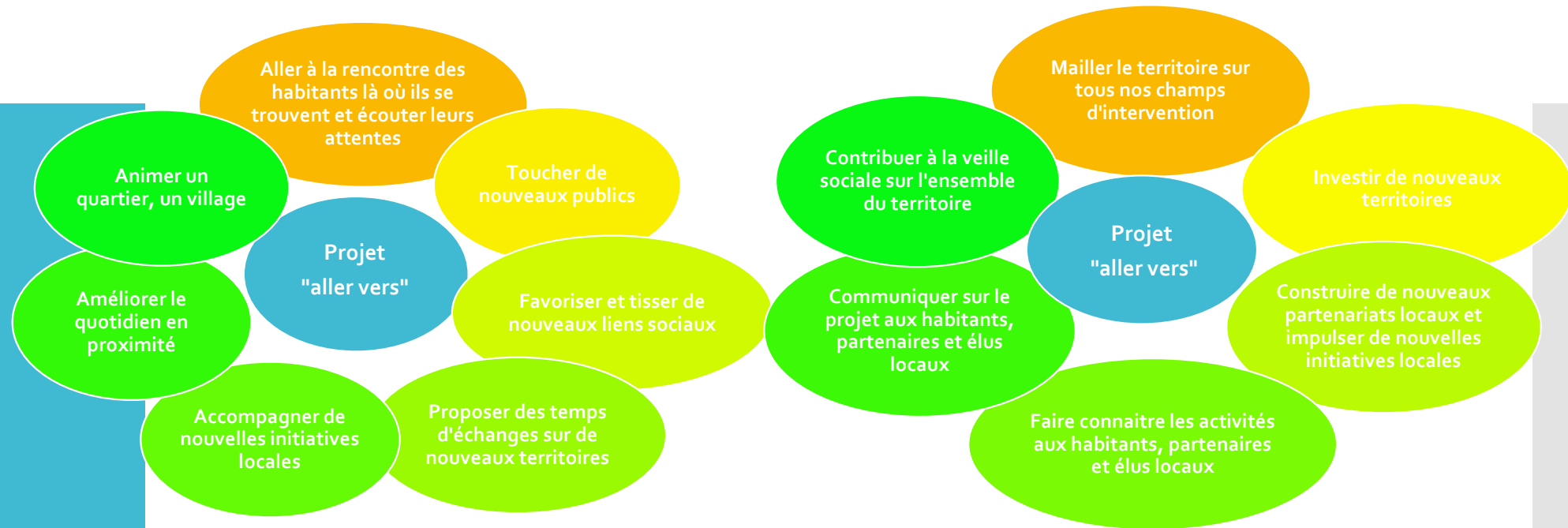
- Formalisation de la prise en compte des enjeux DD au sein du projet social
- Création ou renforcement des partenariats autour de cette dimension
- Valorisation de la contribution de la structure au Développement durable

# Développement qualitatif de l'accueil





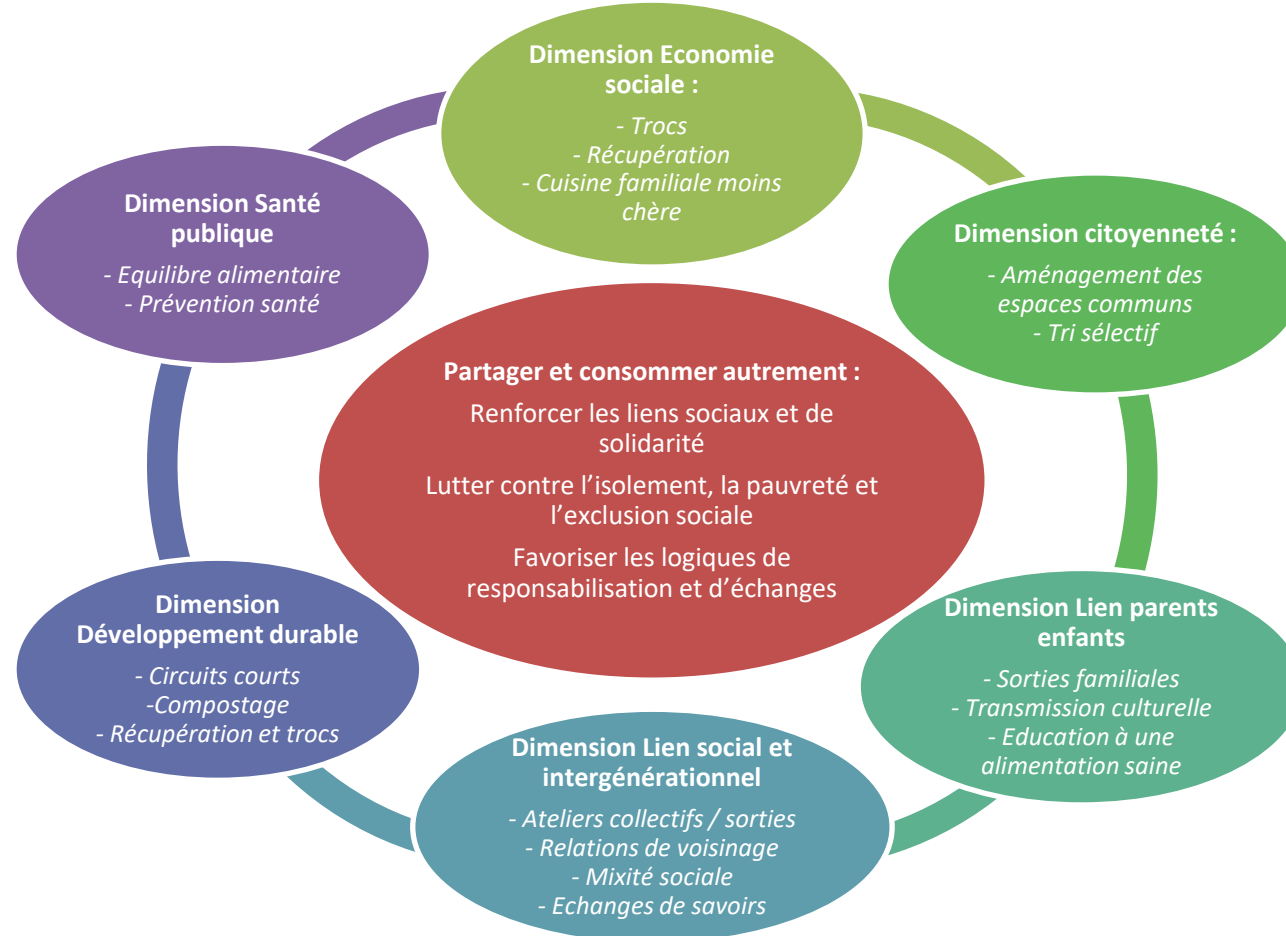
# Les projets aller vers



La posture « aller vers » est un axe structurant et transversal dans le cadre de la construction des Conventions territoriales globales entre la Caf et les collectivités territoriales pour développer le maillage de l'offre de service sur les territoires, et renforcer la proximité et l'accessibilité des services et actions, en réponse aux besoins des habitants et aux spécificités des territoires.

Elle apparaît comme un maillon essentiel de mise en œuvre des Conventions territoriales globales sur l'ensemble des thématiques, et constitue un nouveau levier pour travailler la structuration des politiques d'action sociale au plus près des besoins des habitants.

# Partager et consommer autrement



## La Ctg, un bon levier pour structurer la politique territoriale sur le champ du « partager et consommer autrement » :

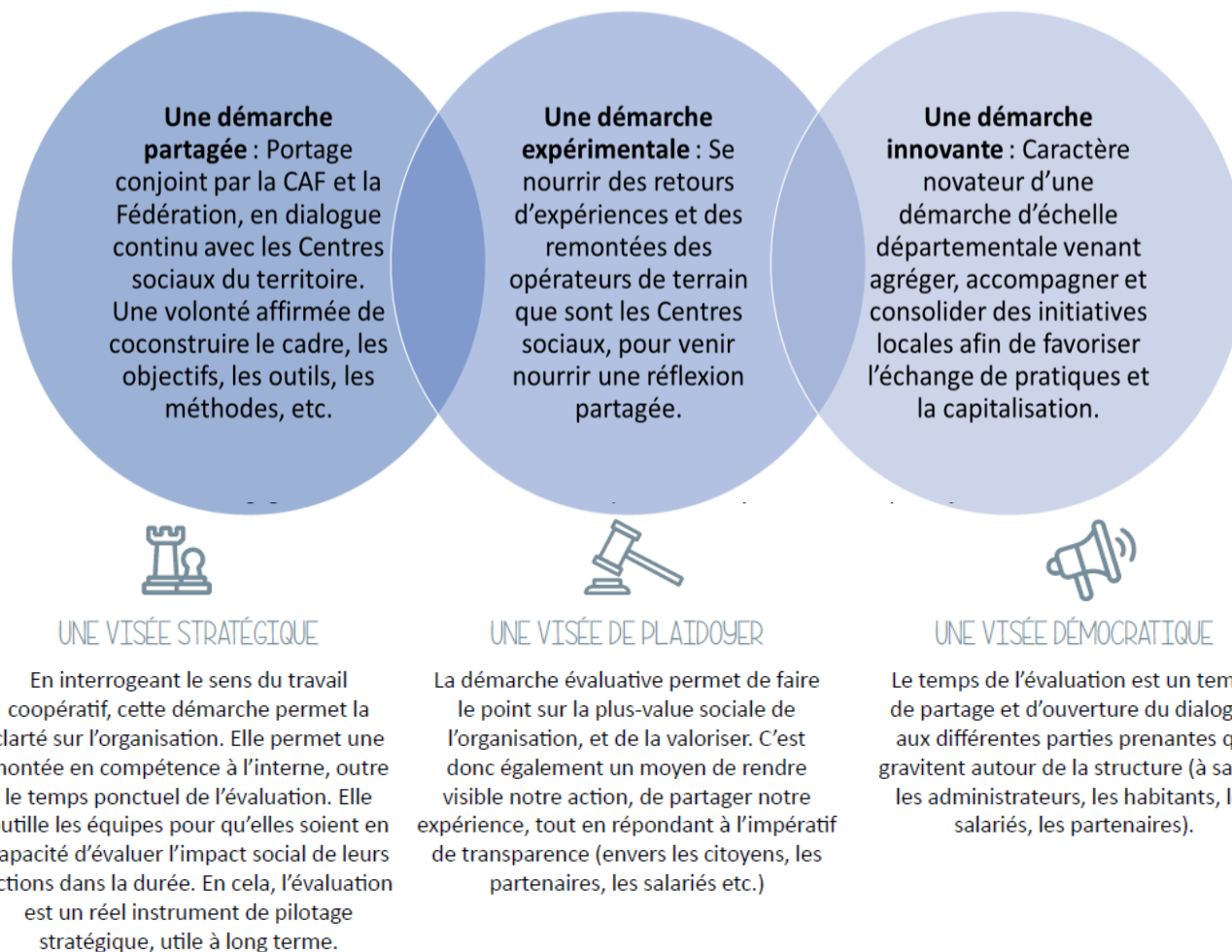
Les logiques de partenariats d'actions autour des solidarités et du développement durable apparaissent de manière prégnante et fédératrice sur les territoires.

Ce partenariat « partager et consommer autrement » est pris en compte dans le cadre des Conventions territoriales globales que la Caf déploie sur les territoires, dans le cadre de l'axe « animation de la vie sociale ».

La Ctg est également un bon levier pour travailler sur la mise en lien et en complémentarité, à l'échelle d'un territoire de diverses actions « partager et consommer autrement » afin de structurer la politique territoriale sur ce champ : actions de production locale, de partage, de convivialité, actions éducatives, ...

# Une démarche innovante

## L'évaluation de l'impact social



### L'IMPACT SOCIAL - Qu'est-ce que c'est?

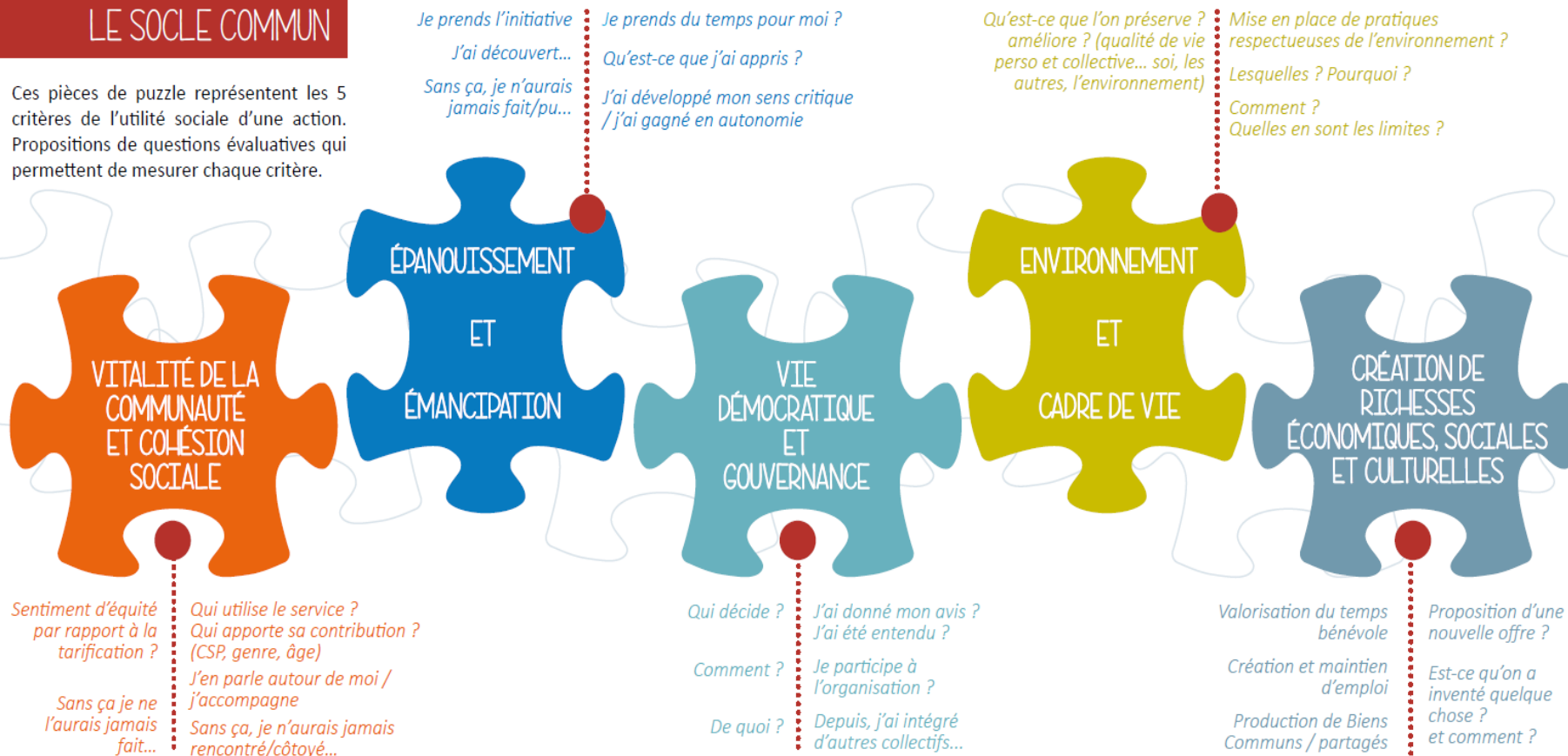
L'évaluation de l'impact social est un processus visant à comprendre, mesurer ou valoriser les effets positifs, ou négatifs, parfois inattendus, générés par une action sur les parties prenantes. Nous cherchons ainsi à dépasser les actions et activités des structures pour se poser la question suivante : « quels sont leurs effets produits et pour qui ? ».

# Une démarche innovante

# L'évaluation de l'impact social

## LE SOCLE COMMUN

Ces pièces de puzzle représentent les 5 critères de l'utilité sociale d'une action. Propositions de questions évaluatives qui permettent de mesurer chaque critère.



Une démarche  
innovante

Autour du  
développement  
durable

# ÉTAT DES LIEUX DÉVELOPPEMENT DURABLE & TRANSITIONS

dans les structures  
d'Animation de la Vie Sociale  
de Drôme

Édition 2020





# Une démarche innovante

# Autour du développement durable



## LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies.

Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'« éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ».

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



**1 PAS DE PAUVRETÉ**  
Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



**2 FAIM « ZÉRO »**  
Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



**3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**  
Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.



**4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**  
Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.



**5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**  
Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.



**6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT**  
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



**7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE**  
Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.



**8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**  
Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



**9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**  
Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.



**10 INÉGALITÉS RÉDUITES**  
Réduire les inégalités dans et entre les pays.



**11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**  
Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.



**12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**  
Assurer des modes de consommation et de production durables.



**13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**  
Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.



**14 VIE AQUATIQUE**  
Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.



**15 VIE TERRESTRE**  
Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.



**16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES**  
Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.



**17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**  
Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITIONS DANS LES STRUCTURES AVS DRÔMOISES

Septembre 2020

# Une démarche innovante

# Autour du développement durable

PRODUITS ALIMENTAIRES BIO / LOCAUX / ÉQUITABLES  
PRODUITS MÉNAGERS ÉCOLOGIQUES OU NATURELS  
ACHATS DE 2<sup>DE</sup> MAIN  
ACHATS NUMÉRIQUES RECONDITIONNÉS

CONSOMMATION RESPONSABLE  
68% des structures sondées



ANTI GASPI

80% des structures sondées

NUMÉRIQUE ÉTHIQUE & ÉCOLOGIQUE

13% des structures sondées

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE  
RÉUTILISATION DU BROUILLON  
PRENDRE SOIN DU MATÉRIEL  
RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL (JEUX, MOBILIER, MATÉRIEAUX)  
ANTIGASPILLAGE ALIMENTAIRE  
VAISSELLE LAVABLE  
FABRICATION DE MOBILIER ET AMÉNAGEMENT EN MATÉRIEAUX DE RÉCUPÉRATION

TRANSPORT COLLECTIF  
USAGE RAISONNÉ DES VÉHICULES DE SERVICE ET COVOITURAGE

VÉLO / TRIporteur DE SERVICE (DONT ÉLECTRIQUE)

TRAJETS DOMICILE / TRAVAIL EN COVOITURAGE OU VÉLO OU TRANSPORT EN COMMUN

PRATIQUES SINGULIÈRES : VÉHICULES ÉLECTRIQUES / HYDROGÈNE

MOBILITÉ

64% des structures sondées



Les Pratiques INTERNES



GOUVERNANCE INNOVANTE

+ de 30% des structures sondées



QUELQUES STRUCTURES FONT DES CHOIX PRÉCIS :  
• OUTILS LIBRES  
• MOTEURS DE RECHERCHE ÉTHIQUES  
• PAS DE STOCKAGE EN LIGNE INUTILE  
• ZÉRO WI ...

GESTION des DÉCHETS

86% des structures sondées

COMPOST TRI

ACHAT ÉVITANT LE SUREMBALLAGE OU LE GASPILLAGE

PRATIQUE SINGULIÈRE : POULES



GOUVERNANCE PARTAGÉE, ÉQUILIBRÉE, RENFORÇANT LE DPA INTERNE, BASÉE SUR LE «BONHEUR NATIONAL BRUT», INSPIRÉE DE LA SOCIOCRAITIE...

7 STRUCTURES EXPÉRIMENTENT, CULTIVENT D'AUTRES MODÈLES



**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITIONS DANS LES STRUCTURES AVS DRÔMOISES**

Septembre 2020



Une démarche innovante  
Autour du développement durable

# Une démarche innovante autour du développement durable

## LES POSSIBLES, LES PAS SUIVANTS

### Des accompagnements spécifiques :

A ce jour, 10 structures ont bénéficié ou ont planifié d'ici fin 2020, un 1er accompagnement par la chargée de mission dans le cadre de cette démarche DD co-portée Caf et Fédé 26.

En général, il s'agit de réunions d'équipes à laquelle sont conviés des administrateurs et où les 3 points suivants sont abordés :

1. état des lieux partagé
2. prochains pas – objectifs collectifs dans les 12 mois
3. ce dont vous avez besoin pour les atteindre

3 structures ont quant à elle fait le choix d'appuis spécifiques :

- « Intégrer nos salariés estivaux dans notre démarche Développement Durable »
- « Intégrer le Développement Durable dans les activités et le projet pédagogique de notre centre de loisirs »
- « Aller vers une médiation et des pratiques numériques éthiques et écologiques »

### Les Projets Sociaux

De plus en plus de structures formulent et explicitent leur engagement vis-à-vis du Développement Durable et des enjeux écologiques via la formulation d'axes spécifiques, d'ancrage dédié, ou clé de lecture centrale, dans leur projet social.

Voici quelques exemples tirés de projets sociaux renouvelés récemment :

- Le projet social commun de la MPT de Fontbarlette et de l'EVS Nelson Mandela de Valence s'articule selon les 3 sphères du DD avec un axe « Social » / un axe « Ecologie, Environnement » / un axe « Economie, Emploi ».
- Le 2ème axe du projet social commun d'Activ'Royans (EVS) et du centre social La Paz à Saint-Jean-en-Royans, s'intitule « ÊTRE ACTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN ROYANS VERCOR ».
- Un dernier exemple avec le Centre social Carrefour des Habitants à Nyons qui a construit son projet social sous la forme d'un arbre. Son système racinaire est composé de 3 racines dont l'une est « ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ECOLOGIQUE, SOCIALE ET SOLIDAIRE ».